



Focus : Construction d'une unité semi-industrielle de méthanisation à destination des femmes transformatrices de poissons de Guet Ndar

Du fait du caractère expérimental de cette partie du projet mais aussi de la réalité sur le terrain (un sondage du sol a été réalisé et il s'avère que la nappe serait située à 1m20 de profondeur, alors qu'au moins 1m80 sont nécessaires normalement pour installer des cuves PUXIN), il a été décidé, en accord avec le PNB, un phasage du projet en 2 phases distinctes, espacée d'une durée de 2 mois.

Phase I : réalisation de 2 cuves tests.

Le but de la première phase, compte tenu du caractère innovant du projet et des difficultés rencontrées, consiste à vérifier la faisabilité technique du projet, mais aussi à tester et à vérifier la pertinence du projet, aussi bien au niveau de la production du gaz, qu'au niveau de l'utilisation de celui-ci par les femmes transformatrices. Par conséquent, deux cuves ont été construites et reliées provisoirement à 3 réchauds :

2 cuves test et local de stockage



Production
de biogaz



Réchauds fonctionnels

Une période de 2 mois entre la réception des travaux de la phase 1 et le début des travaux de la phase 2 sera ensuite consacrée à une phase de test réalisée par une doctorante de l'Université Gaston Berger.

La phase de test a pour objectifs de :

- Evaluer et optimiser la production de biogaz issu de la méthanisation des déchets de poisson
- Evaluer la quantité de biogaz produite
- Evaluer et optimiser le mode de gestion de l'installation
- Evaluer le processus d'appropriation de la technologie par les femmes

Phase II. Réalisation des 3 cuves complémentaires et aménagement global du site.

Sur la base des résultats de la phase I, la seconde phase permettra la construction des 3 cuves supplémentaires et de tous les aménagements annexes liés au projet, notamment la plateforme de cuisson composée de 10 réchauds pour les activités de transformation et le mur de clôture prévu afin de sécuriser les installations.

Modèle de gestion de l'unité :

Un GIE de gestion de l'installation, chargé de la bonne gestion et de l'entretien durable de l'unité collective, sera mis en place. Il sera composé des principaux acteurs du projet. Chacun aura un rôle bien déterminé :

- Les Conseils de quartier : Ils s'occupent de la partie administrative. A ce titre, la présidence du GIE de Gestion leur est confiée.
- Les Femmes transformatrices de poisson: Elles assurent la gestion financière de l'unité. Elles encaissent les fonds issus de la vente du biogaz et du compost ainsi que la rémunération du technicien en charge de la gestion de l'unité.
- Le CETOM : Le CETOM collectera la matière organique tous les jours au niveau du site de transformation pour approvisionner les biodigesteurs. Les 2 techniciens identifiés par le GIE pour le remplissage des cuves seront aussi chargés de l'entretien quotidien de l'installation et de la vidange.